



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Vaucluse

FICHE DE POSTE

Intitulé du poste : Coordonnateur de réseau d'éducation prioritaire REP Circonscription de CARPENTRAS Collège RASPAIL, CARPENTRAS	
Rattachement administratif : Circonscription de CARPENTRAS	
Quotité : Décharge des coordonnateurs REP : 0,50	Indemnités / remboursement de frais : Indemnité de sujétion REP : 1883 30 points de NBI
Procédure de recrutement : étude des dossiers et entretien pour les candidats dont le dossier aura été retenu	Conditions : titre exigé : CAFIPEMF recommandé Expérience en éducation prioritaire souhaitée
<p>La fonction de coordonnateur a été créée afin de coordonner la mise en œuvre du projet de réseau entre le collège et les écoles du réseau. Il a vocation à intervenir pour les deux degrés d'enseignement. Le Coordonnateur de réseau REP met en œuvre les orientations arrêtées par les co-pilotes du réseau d'éducation prioritaire en lien avec l'IA-IPR référent</p> <p>Il établit des liaisons fonctionnelles entre les cycles du 1^{er} et 2nd degré ; Il accompagne les équipes d'école et de collège ; Il suit et accompagner l'évaluation du projet du réseau.</p>	
Compétences attendues :	
<ul style="list-style-type: none">➤ Aider à l'organisation et l'animation pédagogique des réseaux➤ Aider à l'organisation et au suivi des journées de formation /concertation REP+➤ Elaborer et diffuser des documents de travail, instruire et suivre les dossiers, organiser les réunions institutionnelles➤ Assurer la circulation de l'information relative à l'éducation prioritaire➤ Actualiser et suivre les liaisons avec les partenaires (services de l'Etat, collectivités locales, associations...) en particulier dans le cadre de la politique de la ville.➤ Suivre des actions d'accompagnement à la scolarité	
Connaissances :	
<ul style="list-style-type: none">➤ Connaître le fonctionnement du système éducatif 1^{er} et 2nd degré	

Contexte d'exercice :

Chaque poste est placé sous l'autorité conjointe des co-pilotes du réseau d'éducation prioritaire renforcé (Inspecteur du 1^{er} degré et chef d'établissement)

Modalités de candidature :

Envoyer, par voie électronique, la fiche de candidature avec CV et lettre de motivation :

- à l'IEN de la circonscription actuelle, pour avis

- à : ce.mouvement-84@ac-aix-marseille.fr et ce.adasen1d84@ac-aix-marseille.fr